

La lettre d'information des actions de la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière

[Voir la version en ligne](#)



Le CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE - CEJ

À partir du 1er mars 2022, le Contrat d'Accompagnement Jeune (ou CEJ) est mis en place en France.

Ce Contrat d'Engagement Jeune s'inscrit dans la continuité du plan "#1 jeune 1 solution" lancé au cours de l'été 2020 en faveur de l'emploi des jeunes (près de 4 millions d'entre eux ont pu rebondir vers un emploi, une formation ou un parcours d'insertion).

Le CEJ est une mesure simple visant la mise en action des jeunes de 16 à 25 ans motivés et prêts à s'engager (et jusqu'à 29 ans pour les jeunes reconnus travailleurs handicapés). D'une durée pouvant varier de 6 à 12 mois en fonction de leur situation, ce parcours personnalisé a pour objectif de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.

Ce contrat repose sur un cadre exigeant impliquant un engagement fort et une mobilisation soutenue de la part des jeunes concernés, avec pour objectif une entrée rapide et durable dans l'emploi. Il s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans qui sont durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi.

Concrètement, chaque jeune est accompagné par un conseiller dédié tout au long de son parcours, jusqu'à ce qu'il trouve un emploi. Pour y parvenir, la Mission Locale propose un programme intensif et personnalisé d'activités de 15 à 20 heures par semaine construit et validé par le jeune et son conseiller.

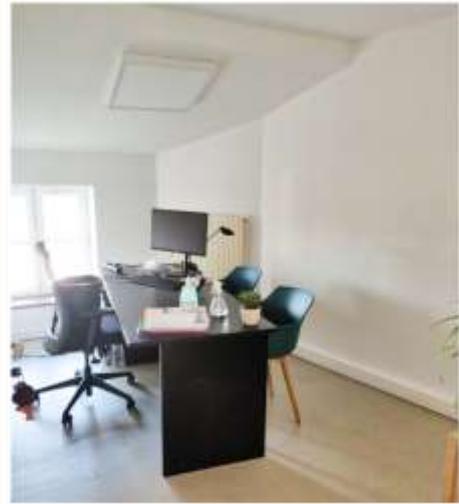
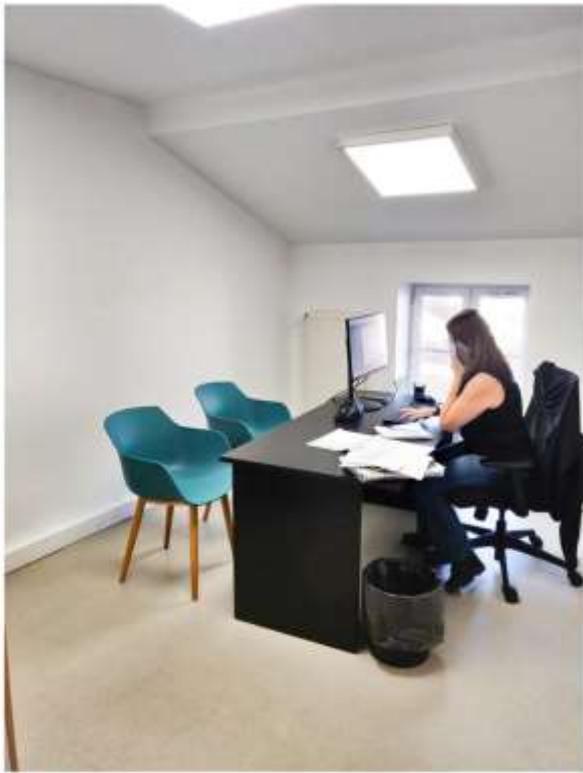
Suivant sa situation et son projet, le jeune pourra participer à des actions extérieures afin d'accélérer son insertion (par exemple une formation, une école de la deuxième chance, un EPIDE, une prépa apprentissage ...).

Le déploiement de ce dispositif ambitieux implique le renforcement du partenariat à l'échelle locale entre les opérateurs du CEJ, le secteur associatif et des organismes spécialisés (AFPA, écoles de la deuxième chance, EPIDE, organismes de formation...). Cela passe également par la mobilisation des entreprises, pour favoriser notamment les découvertes de métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance.

Pour les jeunes sans ressources qui ne seraient pas en mesure de suivre un accompagnement exigeant tout en subvenant à leurs besoins, une allocation pourra être délivrée sous conditions de ressources.

Une application numérique dédiée au CEJ est aussi créée pour favoriser l'autonomie du jeune et le responsabiliser. Ainsi, les échanges seront facilités avec les conseillers-référents qui pourront suivre le parcours en temps réel et avec réactivité. Quant au jeune, il disposera sur son smartphone de toutes les informations liées à son parcours et sera ainsi pleinement en mesure de respecter ses engagements et de mettre en œuvre son plan d'action.

L'ANTENNE de CHATILLON ENTIEREMENT RENOVEE



Durant l'été 2021, la Mairie de Chatillon sur Chalaronne a participé à une remise en "beauté" de des locaux de l'antenne situés Impasse des Hortensias afin de recevoir les jeunes dans des locaux plus adaptés et fonctionnels (nouvelles salles, bureaux supplémentaires...). Ce nouvel

agencement permet à toute l'équipe de disposer d'un espace de travail personnel garantissant la confidentialité des entretiens individuels. Le choix d'un mobilier plus moderne donne aussi un coup de jeune à l'antenne désormais à l'image de notre public.

La nouvelle salle de réunion permet d'accueillir dans de bonnes conditions les partenaires et les jeunes pour lesquels les temps collectifs sont indispensables !

PROJET'TOIT

projet:toit

Un pas vers ton logement !

Une plateforme
de l'UNCLLAJ



Tu as entre
16 et 30 ans
et un projet
#logement ?



Toutes tes infos
logement

Prendre RV avec un
conseiller logement



www.projet-toit.fr

Ce nouveau service concerne les antennes de la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière de Montrevel en Bresse et Chatillon sur Chalaronne depuis plusieurs semaines.

Cette plateforme en ligne, accessible via l'adresse : www.projet-toit.fr, vise à mieux répondre aux besoins d'information des jeunes sur le logement, notamment dans les territoires peu couverts par les services publics ou pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Elle a également pour objectif de compléter l'offre de service territorialisée d'accueil-information-orientation des professionnels du réseau des CLLAJ, pour permettre un meilleur accès aux droits des jeunes.

Si le numérique peut-être source d'inquiétude tant il peut parfois contribuer aux difficultés administratives, il peut également être un véritable levier face à certains freins rencontrés par les jeunes dans leur recherche d'information sur le logement.

La plateforme numérique Projet'Toit a été lancée à l'initiative de l'Union Nationale des CLLAJ pour favoriser l'information des jeunes de 16 à 30 ans en recherche d'information sur le logement et vivant dans des secteurs excentrés.

PROJET SOUS LOCATION : UN TOIT POUR REUSSIR SON INSERTION DANS LA VIE ACTIVE



La Mission locale BDC a ouvert depuis fin Novembre 2021 un dispositif de sous location par le biais de l'intermédiation locative.

Ce dispositif est né de plusieurs constats :

- Des besoins croissants de logements des jeunes en parcours d'insertion : contrats précaires, revenus modestes, irréguliers, mobilité professionnelle,
- Du point de vue des bailleurs : existence de petits logements vacants chez certains bailleurs impliquant une gestion plus compliquée que pour le reste du parc locatif, vacance de ces logements plus importante et durée de location plus courte (mobilité personnelle et professionnelle des jeunes...), conditions d'accès au logement autonome exigeantes pour certains publics à faibles ressources...

Pour certains jeunes isolés, l'accès à un logement en sous location permet de mener à bien leur projet professionnel et de sécuriser leur maintien en insertion. Les jeunes visés ont besoin d'un accompagnement pour faciliter leur accès à l'autonomie. Le dispositif mis en place par la Mission Locale Bresse Dombes Côtière depuis fin 2021 propose cet apprentissage : un logement autonome à loyer accessible couplé à un accompagnement régulier et personnalisé visant à

préparer ces jeunes à l'entrée dans la vie active dans de bonnes conditions (service logement accompagné).

La Mission Locale prépare ce projet depuis 2 ans. En 2021, elle a obtenu un agrément de l'Etat (DDETS) pour loger des jeunes dans le cadre de sous-locations (intermédiation locative et gestion locative sociale). L'ensemble des accords et financements requis pour l'ouverture de ce dispositif s'est enchaîné sur l'année. Bourg Habitat a accepté de se lancer dans le projet aux côtés de la Mission Locale et les financeurs sollicités (DDETS, CAF) ont donné leur feu vert courant novembre.

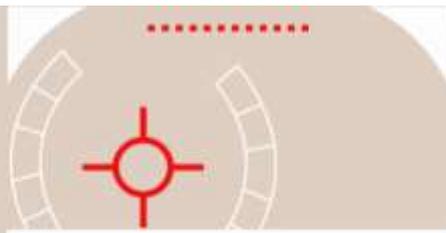
A ce jour, un accord pour la location de 5 logements a été obtenu auprès de Bourg Habitat, avec une ouverture de 2 logements mi-décembre 2021. Il est prévu d'ouvrir 3 autres logements dans le courant du premier semestre 2022.

Ainsi, deux jeunes ont pris possession des logements meublés par les soins de la Mission Locale. Ces jeunes en apprentissage vont pouvoir poursuivre sereinement leur insertion socio-professionnelle. Ils bénéficieront d'un accompagnement social parallèlement à la location de leur appartement durant 6 mois. Ce qui leur permettra de gagner en autonomie sur la maîtrise de leur budget et la gestion de leur studio avant d'accéder à un logement autonome.

Les avantages de ce dispositif se font à 3 niveaux :

- Pour le bailleur :
 - Garantie du paiement du loyer par la MLJ BDC
 - Suivi de la gestion locative par la MLJ BDC
 - Accompagnement global assuré par les conseillers (CIP et CESF) tout au long du parcours du sous-locataire pour un bon maintien dans les lieux
 - Assurer une mixité sociale et générationnelle dans le parc public
 - Lutter contre la vacance / logements inoccupés
- Pour les jeunes :
 - Favoriser leur insertion socio-professionnelle
 - Conditions d'accès au logement assouplies
 - Permettre une prise d'autonomie facilitée et sécurisée, par l'accès à des logements adaptés à leur situation
 - disposer en permanence d'un interlocuteur au sein du service social-logement de la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière
- Pour le territoire :
 - Bénéficier de solutions de logement transitoires en direct, tremplin pour la prise d'autonomie dans le parcours logement du jeune
 - Faciliter ensuite, l'accès au logement pérenne au sein du même parc, suivant l'évolution professionnelle et sociale du jeune.

Réussite dans le



SARA

Quand tu n'y vois pas clair, le premier réflexe c'est l'ophtalmo ! Mais Sara elle, a vu juste d'aller à la Mission locale. D'un projet flou, à une idée de devenir commerciale, Sara est aujourd'hui épanouie avec un CDI en qualité de vendeuse chez INTERSPORT ! Tout est possible, tout est réajustable, tout est mouvement comme en sport

Réussite dans le



MEGANE

L'expression « sur un malentendu », Mégane l'a transformée en « sur un coup de tête »

Après avoir quitté le cursus scolaire, Mégane, jeune fille mineure dotée d'un excellent potentiel est venue à la Mission locale et a intégré la Garantie jeunes. Vous connaissez tous le coup de tête de Zinedine ZIDANE. Mégane, c'est sur un coup de tête comme elle le dit, qu'elle a fait un stage chez Zeeman à Villefranche. Et c'est sur le terrain qu'elle s'est révélée et qu'elle est devenue une excellente vendeuse.



Ou nous trouver?

Copyright © 2021 - Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière - Tous droits réservés.

Voulez-vous changer la façon dont vous recevez ces courriels?

Vous pouvez mettre à jour vos préférences ou vous désinscrire de cette liste .

Cet e-mail a été envoyé à [contact@mljbourg.com], cliquez ici pour vous désinscrire .